

CR1 – Drôme Provençale	
Rencontre IA-IPR et rencontres entre paires (Bassins sud Drôme et Ardèche réunis)	
Année scolaire	2018-2019
Bassin	Drôme provençale
Réunion x/x	1/2
Jour/date	20/11/2018
Lieu	Collège Marguerite Duras
Animatrice	Nathalie Poullenot- Philippe Perrot
Nb de présents	11(Drôme Provençale)
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Matinée en présence de M. Corin et M. Pépin, IA-IPR-EVS : Deux sujets présentés : le nouveau parcours professionnel et la réforme du lycée • Après-midi entre professeures documentalistes autour de trois sujets : la place du jeu au CDI, documentaire : quelle place au CDI ?, aménagement du CDI et nouveaux espaces.
MATIN	<p><u>1/ PPCR : Les rendez-vous de carrière, évaluation et accompagnement</u></p>
PPCR	<p><u>Principes généraux et spécificités pour les professeurs-documentalistes:</u></p> <p>-le PPCR est entré en application le 1/09/17, ce qui justifie l'absence de réunion de bassin en présence des inspecteurs l'année dernière.</p> <p>-Les nouveaux « rendez-vous de carrière » se veulent une évolution de l'inspection. L'inspection avait lieu de manière « aléatoire, environ tous les 7 ans » avec l'ancien système, « s'apparentait à un contrôle de conformité » (M. Pépin). Avec le nouveau système, le rectorat transmet la liste par année des personnels éligibles au rendez-vous de carrière aux inspecteurs.</p> <p>-Avertissement de l'éligibilité au rendez-vous de carrière : a lieu en fin d'année scolaire (juin-début juillet) précédant celle de l'entretien.</p> <p>-Insistance sur la notion « d'accompagnement » des inspecteurs dans les nouvelles évaluations : temps d'échange, au moins 3 RDV sur une carrière pour tout le monde, « dynamique de valorisation ».</p> <p>-Un rendez-vous de carrière pour un professeur-documentaliste dure 3h30 (contre 2h en moyenne pour un professeur de discipline) : l'inspecteur s'entretient avec le CE avant et après, observation de la séance pédagogique en groupe (avec présence possible du CE ou de l'adjoint), discussion. Second entretien avec le CE 6 semaines suivant la 1^{ère} visite. A la suite de la visite, on a un premier retour à vive-voix (M. Corin) puis on reçoit l'avis de la DRH à la fin de l'année scolaire (juin) : possibilité de recours dans un délai de 3 semaines après réception, l'appréciation finale du recteur est posée accompagnée d'une notification de recours gracieux dans un délai de 30 jours si contestation.</p> <p>-documents à remplir en amont : on nous encourage à les remplir, ainsi que</p>

le CV en ligne sur iprof. Question sur le moment où on doit envoyer ces documents (combien de temps avant ?) : on le rend quand on le souhaite avant la venue de l'inspecteur, « c'est vous qui êtes acteur de l'évaluation ».

-l'entretien après séance : davantage de questions en lien avec le projet d'établissement

- Les rendez-vous de carrière : Premier rendez-vous à la 2^{ème} année du 6^{ème} échelon, dans l'objectif d'avancer de manière accélérée au 7^{ème} échelon. Deuxième rendez-vous pour les personnels avec une ancienneté comprise entre 18 et 30 mois dans le 8^e échelon ; l'objectif est l'avancement rapide au 9^{ème} échelon. Enfin, 3^{ème} rendez-vous en vue de l'accès à la hors-classe : personnels dans la deuxième année du 9^{ème} échelon de la classe normale. L'objectif est le passage « plus ou moins précoce » à la hors classe. Attention : la parité doit être respectée dans le taux de passage ! Le CV sur iprof peut être examiné pour le passage à la hors classe également.

Les items (détail oral) évalués par l'inspecteur seul :

1) -organisation pédagogique des interventions sur 4 années (collège), mise en place de curricula

-faciliter et mettre en œuvre des travaux interdisciplinaires dans l'établissement

2) -Savoir préparer les séquences de classe : programmation, progressions, contenus, modalités d'évaluation

-Différenciation : adaptation aux besoins de chacun

-approches didactiques appropriées, développement des compétences visées : capacités de réflexion sur sa pratique

3) -maîtrise de la langue, adaptation au niveau des élèves : adaptation langue, reprendre les élèves, expliquer les mots compliqués, faire reformuler les élèves

-promotion de la langue française : lecture ; travail en lien avec le CPE dans la salle d'étude : penser aux accès à la lecture, présentoirs, liste en ligne d'ouvrages, actions diverses (théâtre, eloquentia, brigades poétiques, radio..).

4) Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

-Elèves : relation confiance, bienveillance, favoriser l'implication de tous les élèves, les échanges et la collaboration entre pairs

Attention : Rendre explicites les objectifs visés en cours : reprendre au début du cours : pourquoi on fait ça ?

5) Politique documentaire

-Fixer des priorités, des axes qui vont dans le sens du projet

d'établissement

-Ressources du CDI

-étapes du traitement des docs.

-analyse des besoins de la communauté éducative en ressources documentaires et informelles

-participation au volet numérique de l'établissement/ intégration des ressources ONISEP : pro, apprentissage, technologique (M. Corin)

Les items évalués par le chef d'établissement seul :

1° Contribuer à l'ouverture de l'établissement sco. Sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

2) Coopérer au sein d'une équipe

-Collaboration avec les écoles et la communauté éducative

Les items évalués par le chef d'établissement et l'inspecteur :

1) Agir en éducateur responsable :

- Educations transversales : santé, citoyenneté, développement durable, PEAC
- Bien être et sécurité des élèves (règlement intérieur, charte informatiques, affichage des 10 conseils CNIL..)
- Egalité de traitement des élèves (école inclusive)

2) Accompagner les élèves dans le parcours de formation

- coopérer maîtrise socle

-Participation conseils

-Contribuer orientation élèves, ressources

3) S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

-Compléter, actualiser ses connaissances

-Réfléchir sur sa pratique

Conseils des inspecteurs :

-Préparer l'entretien en s'appuyant sur les documents à remplir en amont

-Formaliser sa pratique avec les élèves : sur feuille (projet CDI)

REFORME DU LYCEE	<p>-Proposer une politique documentaire</p> <p>-Adapter le portail documentaire aux priorités de l'établissement</p> <p>-Continuer de se former tout au long de sa carrière</p> <p><u>2/ La réforme du lycée</u></p> <p><u>Présentation</u></p> <p>-La réforme s'est mise en place autour de 3 questions prioritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> -le parcours des élèves -contenus de formation -la lutte contre le décrochage scolaire <p>(document projeté : 12 points clés pour une voie professionnelle renouvelée) : cursus différenciés et adaptés aux besoins de chacun</p> <p><u>Suggestions aux professeurs documentalistes pour prendre place dans la réforme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre à jour les ressources du portail documentaire -Adapter le projet de politique documentaire -contribuer à la lutte contre l'absentéisme -Place à prendre dans les constitutions de classe, moindre prédominance de la structure classe avec la réforme, apporter son expertise
ACTUALITES METIER	<p><u>3/ Actualités professeurs-documentalistes</u></p> <p>- Intervention Ioana Gallet : 11^e congrès des professeurs documentalistes APDEN, du 22-24 mars 2019 à Grenoble. La thématique est la publication sur le web : intervention de professionnels, chercheurs et universitaires. Le « printemps du livre » à Grenoble se déroule en même temps. Possibilité d'être bénévole et d'assister aux conférences gratuitement.</p> <p>-Plan National de Formation en Mars à Paris à la BNF</p> <p>-Travail du groupe technique académique : travail axé cette année sur les publics à besoins éducatifs particuliers (SEGPA, école inclusive), ne pas hésiter à suivre leur travail.</p> <p>-Retour des expérimentations 3C : nouvelle version de Vademecum à venir, établissements en expérimentation, mise en place de Fab lab.</p>

<p>APRES-MIDI</p> <p>LA PLACE DU JEU AU CDI</p>	<p>L'après-midi a été l'occasion d'un échange de pratiques entre professeures documentalistes des bassins Drôme des collines et Ardèche méridionale. Trois ateliers ont été proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la place du jeu au CDI, - documentaire : quelle place au CDI ?, - aménagement et nouveaux espaces au CDI <p>1. La place du jeu au CDI.</p> <p>En préambule, des interrogations ont été soulevées en début de session concernant les rapports entre le jeu, les missions et l'image du professeur documentaliste. Ne se dirige-t-on pas vers une réduction de la fonction vers le rôle d'animateur ? L'énergie consacrée aux jeux n'aurait-elle pas une meilleure utilisation si elle était dirigée vers les missions plus traditionnelles ?</p> <p>Les jeux ont ensuite été considérés selon trois niveaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. « Produit d'appel » : attirer vers le CDI des publics qui n'y viendraient peut-être pas avec l'espoir de les convertir vers des activités de lecture. Ce point a été également envisagé en vis-à-vis de l'attractivité des jeux pratiqués au foyer des élèves. 2. Le jeu dans le cadre d'animations autonomes. 3. Le jeu intégré dans une séquence en partenariat (ou pas) avec un autre enseignant. <p>Comme produit d'appel</p> <p>Les « Serious games »</p> <p>Il a été noté que ce type de jeu « ne prend pas » au lycée.</p> <p>Au collège, prendre en compte la difficulté de gestion des élèves qui oublient assez vite le « serious » pour se focaliser sur le « game ». Dans le cas d'une forte fréquentation du CDI, il a été noté la difficulté d'attribuer les tours de passage et le « désordre ambiant » que cela produit.</p> <p>La conversion des élèves vers les autres activités du CDI a été notée comme plutôt décevante, la fréquentation des élèves s'estompant en même temps que l'attrait de la nouveauté. Malgré tout, quelques succès individuels existent.</p> <p>Les livres-jeux</p> <p>Les interrogations ont porté sur les stratégies d'intégration au fonds (quelle cotation ?), ainsi que les relations avec les documentaires. Certains de ces livres sont en effet pratiquement des documentaires (jeu des sept erreurs sur des œuvres de maîtres par exemple), et il peut être tentant de les considérer comme produit d'appel de cette catégorie dont la consultation peut poser des problèmes.</p>
--	--

Les animations propres au professeur documentaliste.

Celles-ci peuvent être envisagées dans la cadre de l'accueil ordinaire des élèves, ou bien encore à la toute fin de l'année.

Quelques expériences sur les « escape games » ont été relatées. Il est à noter que ces jeux ne peuvent fonctionner que dans le cadre d'une préparation « pédagogique » où l'appréhension du jeu est découpée en séquences à l'issue desquelles le professeur documentaliste s'assure que tout les éléments ont été compris. En conséquence, si des escape game peuvent être menés dans le cadre de l'accueil ordinaire des élèves, ils nécessitent néanmoins une régulation en amont sous forme d'inscriptions préalables. Ces expériences ont été menées dans un tout petit collège (80 élèves).

Dans le même veine, quelques expériences (en toute fin d'année) ont été relatées sur la résolution d'énigmes avec un passage par des compétences info documentaire et d'éducation aux médias.

En lycée, l'intégration de jeux de société a été tentée avec des résultats plutôt positifs : pas de problèmes de discipline et l'expérience a été appréciée, surtout en fin d'année.

Pas d'expérience de ce type en collège.

L'intégration du jeu dans une séquence

Deux modalités ont été proposées. Soit l'*utilisation* du jeu dans une séquence, soit la *création* d'un jeu dans une séquence.

L'utilisation d'un jeu dans une séquence

Quelques expériences proposées :

- En LP, la présentation du CDI sous la forme d'une chasse aux trésors sur la thématique d'Harry Potter.
- En lettre au collège, autour de Persépolis de Majane Satrapi, une « chasse aux trésors » avec des indices issus de séances de recherches.
- Au lycée « il y a quelque temps », les élèves jouent à un jeu de rôle, puis retranscrivent l'histoire ainsi créée sous la forme d'une nouvelle.
- Plusieurs utilisations du jeu « médiasphère » du réseau Canopé.

La création d'un jeu dans une séquence

Même si la valeur de la création d'un jeu au cours d'une séquence est reconnue, peu d'implémentations ont vu le jour.

Une expérience cependant en LP où, en fin d'année, les élèves créent un jeu destiné à la révision des lettres et de l'histoire géographie pour la certification intermédiaire et le baccalauréat. En collaboration avec les

DOCUMENTAIRE
: QUELLE PLACE
AU CDI ?

enseignants de lettres / histoire, la séquence est initiée par une petite recherche sur les jeux pouvant servir de modèle. Le professeur documentaliste participe ensuite à toute l'élaboration du jeu.

Un autre point soulevé est la difficulté pour le professeur documentaliste, par manque de formation, à apporter son aide dans le cas où les élèves ont comme tâche de programmer un petit jeu (souvent avec Scratch).

Plus globalement, il a été noté la faiblesse de l'offre de formation concernant les jeux, même s'il a été noté la possibilité de demander une formation académique par l'intermédiaire du chef d'établissement.

2. Documentaire : quelle place au CDI ?

Le documentaire au CDI se retrouve sur les supports suivants : livre, périodique, kiosque onisep. Les supports numériques ne sont pas pris en compte dans notre réflexion. L'objectif est de rendre compte de l'utilisation du documentaire sous forme papier et de trouver des moyens de développer son usage.

- Espace **périodique** : la revue TOPO, l'actualité en BD pour les moins de 20 ans, est tout à fait adapté en lycée. Cette revue est également présente dans des collèges.
- Espace **Onisep** : les revues Parcours sont pertinentes et consultées par les élèves. L'abonnement à parcours est arrêté pour raisons financières car pris sur le budget CDI dans certains établissements. D'autres ressources que l'onisep existent : Des lycées sont abonnés au CIDJ. Un abonnement à Parcouréo (ex Inforizon et Pass'avenir) existe. Il s'agit d'une plate forme numérique d'information sur l'orientation à laquelle il faut être abonné.
- Les **livres documentaires** sont consultés essentiellement en lien avec des projets pluridisciplinaires (EPI, TPE) ou lors de séances de recherche.
- Les élèves consultent les livres documentaires mais les empruntent peu, sauf projets cités ci-dessus.
- Les thèmes les plus recherchés par les élèves sont : animaux, la cuisine, les voitures/motos, les origamis, la mythologie, la puberté. Concernant ce dernier thème, une professeure rend compte de son expérience de formation sur l'éducation à la sexualité : celle-ci lui a permis de répondre de manière plus pertinente aux élèves qui consultent cette thématique ou posent des questions.
- L'achat de livres documentaires est évidemment lié au public accueilli ainsi qu'à la politique documentaire de l'établissement. Leur place est judicieuse en étude. De même, la classification Dewey est adaptée à chaque établissement.
- Nous passons en revue les indices de la classification Dewey, avec parfois échanges références biblio-sitographiques (voir fin) :

La classe 000 est essentiellement composée d'ouvrages sur les médias, la presse. Il y a dès lors un problème de réactualisation, impossible au vu des budgets du CDI. Est abordée la notion de zététique, définie comme l'art du doute (chaîne de youtubeurs qui explique le concept) : des liens peuvent être envisagés dans le cadre de l'EMI.

La classe 100 regroupe les documentaires sur les sentiments, les émotions, ouvrages très consultés.

La classe 200 est consultée essentiellement pour les livres sur la mythologie. La partie religion est souvent à renouveler. En lycée, le CDI est parfois abonné au Monde des religions.

La classe 300 est une partie importante des livres documentaires. Elle regroupe beaucoup de thématique : société, politique, environnement... Les ouvrages thématique sur l'éducation destinés aux enseignants disciplinaires ne sont jamais consultés. Les emprunts et consultations de cette classe sont plus importants en lycée qu'en collège ; et cela arrive surtout lors de projets pluridisciplinaires.

La classe 400 est utilisée notamment pour tous les ouvrages FLE, primo-arrivants et élèves allophones.

La classe 500, sciences, est consultée par les collégiens pour la partie animaux, par les lycées pour les mathématiques et physique lors des TPE.

La classe 600, sciences appliquées, est consultée par les lycées pour la partie médecine, par les collégiens pour les ouvrages sur la puberté ainsi que les addictions (anorexie, boulimie etc.). Les voitures et motos constituent également une consultation importante chez les collégiens (indice 629).

La classe 700 ne sort plus beaucoup depuis qu'il n'y a plus Histoire des arts. En lycée, le sport et le cinéma sont les thèmes les plus consultés. En collège, c'est le sport, le cinéma également, avec les loisirs et jeux d'intérieur (origami par exemple), la peinture et bande dessinée.

Les classes 500 à 700 occupent des espaces importants dans l'ensemble des livres documentaires.

La classe 800 n'existe pas en lycée. Elle peut-être utilisée pour ranger les anthologies ainsi que les ouvrages en langue étrangère (voir références en fin de résumé).

La classe 900 est une classe importante mais est peu empruntée. La classification pour l'histoire de France et les guerres mondiales est peu adaptée et sera à réactualiser ou à adapter au public accueilli.

Comment promouvoir le livre documentaire ?

Le documentaire sous forme papier est dès le départ mis en défaut par son camarade numérique : les élèves préfèrent l'écran au papier. Plusieurs

idées ont été développées afin de développer son usage chez les jeunes :

- mettre des ouvrages en permanence
- refaire les clés du livre documentaire en 6ème : table des matières, index, glossaire, afin de se réapproprier ce document.
- sélection thématique : au CDI, sur e-sidoc
- séance sur l'article de presse
- séance de recherche documentaire sur les livres documentaires avec un enseignant de discipline
- Affichage en étude, dans la file d'attente du self ou à la sortie du self de photocopies d'extraits de livres ou magazines dont la suite est à retrouver au CDI : peu d'impact pour beaucoup de photocopies.
- QR code renvoyant vers des lectures... en ligne.
- agir auprès des enseignants pour demander que les sources soient présentes dans tout travail

Références :

- Prouesses du 20^e siècle, Bertrand Lemoine. Collection Notre histoire lue du ciel, Gallimard Loisirs. 978-2-7424-2330-9. indisponible à la date de consultation (06/12/2018)
- Journal d'un noob de cube kid. Lecture autour du jeu minecraft, plusieurs tomes. 12€95 : https://www.librairiedialogues.fr/recherche/?q+=Journal+d%E2%80%99un+noob&f_dpt=2
- La force des émotions / amour, colère, joie. de François Lelord, Christophe André. Odile Jacob. 9€90 978-2-7381-1267-5 (public : enseignants)
- Collection Philoz'enfant : http://www.nathan.fr/catalogue/resultat.asp?entite=NATHAN%20Jeunesse&ordre=date_parution&collection=4496
- Ma grande encyclopédie de mythologie, Traduit par Nathalie Barrie. Editions Milan. 25€ 978-2-7459-7986-5
- Dieux de la mythologie grecque. De Marie-Thérèse Adam Folio Junior Folio Junior Textes classiques. 5€90 978-2-07-510438-8
- Le guide de la famille recomposée. Hellèle, Claire. Mango, Famille Complic. 12€95 978-2-317-01804-6
- Fonds FLE : éditeur CLE international : roman selon les différents niveaux de maîtrise de la langue française
- Fonds en langue étrangère : livre Monsieur et Madame (Mister and Misses) pour les élèves de 6ème-5ème ; collection Harrap's (avec indication des classes) ; site d'une association vendant des ouvrages en VO, nombreuses langues et types de documents : <https://www.abrakadabra.eu/index.php>
- Trop Classe, La Sixieme ! De Robin Mellom. 6€90 3 tomes : <https://www.librairiedialogues.fr/personne/robin-mellom/1810317/>

3. Aménagement et nouveaux espaces au CDI

Les besoins

les différentes problématiques que l'on rencontre :

- établissement ancien,
- restructuration ou création d'établissement,
- besoin d'adaptation aux nouveaux usages.
- Besoin de place

Le projet

A construire à partir :

- du projet de politique documentaire
- du projet d'établissement
- d'un projet innovant porté par plusieurs enseignants (CARDIE ?)

Il semble nécessaire d'impliquer la communauté éducative pour la réussite du projet :

- Les élèves ou le CVC, (définition des besoins, plan sur sweet home3d...),
- Les autres enseignants (techno, EMC, math...)
- La direction

A noter : le département de la Drôme propose depuis l'an dernier l'Appel à projet « Aménagement des espaces par le numérique »

Les différents espaces pouvant exister

- Poste de travail documentaliste
- Archives
- salle attenante
- Coin lecture et BD
- Rayonnage fiction
- Rayonnage documentaire (peut-on réduire un peu l'importance du fonds?)
- Espace informatique
- Espace tablettes ??
- Exposition
- Coin détente, Pouf lecture silencieuse
- ludothèque
- mur d'expression

Il faut au minima pouvoir accueillir une classe entière avec vidéoprojecteur ce qui n'est pas toujours évident.

Les Cdi ont besoin de plus en plus d'un espace modulable pour pouvoir accueillir toutes sortes de séances ou accueillir un intervenant extérieur La tendance est à la multiplication des espaces et à la recherche du bien être des élèves.

Nouveau vademecum 3c à venir

le mobilier

Mobilier innovant:

- Table sur roulette observées à Marguerite Duras
- Les chaises sur roulette avec table intégrée paraissent peu adaptées pour des élèves de 6^e
- Étagères sur roulettes : possible avec des rayonnages pas très hauts
- Poufs
- Tableau Interactif sur roulette observé à Canopé Privas ??

Le budget

Le mobilier innovant reste accessible que dans le cas d'une construction ou grosse restructuration

Possibilité de faire chaque année un achat sur le budget gros équipement
Bricolage avec personnel technique (rajouter des roulettes sous certains meubles) ??

Cardie ?

Pistes de réflexion

<http://odysseedln.overblog.com/pratiques-adolescentes-espace-cdi.html>

https://www.ugap.fr/completez-votre-classe-modulable_4504560.html

<https://view.genial.ly/5ab9f4452ab2f055a6768a15/presentation-design-thinking-pro>

Pistes de travail à venir, prolongement

Auteur du CR

Faustine Cordier – Nathalie Poullenot - Ioana Gallet- Philippe Perrot

Indexation (tag, mot-clé...)

Livre documentaire – jeu – aménagement du CDI